

## **INFOS DAMAS – JUILLET 2023**

### **LA VIE DE LA CITÉ**

#### **ETAT CIVIL :**

##### **DECES :**

Monsieur Patrick WIEDMANN, âgé de 70 ans, domicilié 11 rue d'Abbévillers, est décédé à Trévenans, le 24 juin 2023.

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille.

#### **CONSEIL MUNICIPAL :**

Le prochain conseil municipal aura lieu **le lundi 3 juillet 2023 à 20h30** en mairie.

#### **SECRÉTARIAT DE MAIRIE :**

Le secrétariat de mairie sera fermé à partir **du lundi 31 juillet jusqu'au vendredi 25 août 2023 inclus**. Une permanence sera assurée les mardis 1, 8 et 22 août 2023 de 17h30 à 18h30.

#### **COUPURE D'ELECTRICITE :**

Enedis nous informe que des coupures d'électricité sont prévues dans le village le lundi 3 juillet après midi pour une durée de 3 heures environ.

#### **OUVERTURE/CLOTURE DE LA CHASSE 2023 - 2024:**

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixé pour le département du Doubs **du 10 septembre 2023 à 8h00 au 29 février 2024 au soir**. La chasse à courre, à cor et à cri est ouverte **du 15 septembre 2023 au 31 mars 2024**. La vénerie sous terre est ouverte **du 15 septembre 2023 au 15 janvier 2024**.

#### **COMMISSION ENSEIGNEMENT, ENFANCE, JEUNESSE :**

Réunion de la commission n° 1 (enseignement - enfance - jeunesse) **le mardi 4 juillet 2023 à 20h30** en mairie.

#### **A L'ECOLE DES PETITS DAMAS**

L'école des Petits Damas de Vandoncourt recrute un(e) personne entre 18 et 25 ans pour faire **un service civique** au sein de l'école pour l'année scolaire 2023-2024.

Mission de début septembre 2023 à début juillet 2024 : 30 heures par semaine pour :

- accueil des élèves
- aide à la préparation matériel
- aide à l'animation, et à la gestion des prêts en bibliothèque

Pour s'inscrire ou pour toute information : écrire à [ecole.vandoncourt@ac-besancon.fr](mailto:ecole.vandoncourt@ac-besancon.fr) ou 06-18-01-62-80

#### **NOMINATION A L'ECOLE :**

Une nouvelle enseignante a été nommée à l'école des Petits Damas pour la prochaine rentrée des classes. Souhaitons la bienvenue à **Alexandra RENOUD**.

#### **INSCRIPTIONS DES ELEVES A LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023 :**

Les inscriptions pour la rentrée des classes en septembre 2023 à l'école de VANDONCOURT sont toujours ouvertes. Elles concernent les enfants nés en 2020 et les nouveaux élèves qui passeront en moyenne et grande sections, en CP et CE1.

Envoyer un mail à [ecole.vandoncourt@ac-besancon.fr](mailto:ecole.vandoncourt@ac-besancon.fr) en précisant votre numéro de téléphone. La directrice Cécile MERAT vous contactera pour fixer un rendez-vous. Il faudra venir avec le livret de famille et le carnet de santé.

Pour les élèves de CE2, CM1 et CM2, les inscriptions se feront à l'école de MONTBOUTON.

### **RELAIS PETITE ENFANCE :**

Le relais petite enfance vous informe qu'une séance d'animation est prévue **le jeudi 6 juillet 2023 de 9h00 à 10h00** à la grange de la Catherinette. Animations ouvertes aux parents et aux professionnels de la petite enfance.

### **FESTIVITES FETE NATIONALE :**

Cette année, la fête nationale sera célébrée **le samedi 15 juillet 2023 à la Colo.**

18h30 : repas organisé par l'amicale des anciens pompiers

19h00 : concert par la fanfare

22h30 : feux d'artifice sur le stade

Tout au long de la soirée, buffet, buvette

### **LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS :**

Le jury départemental du label Villes et Villages Fleuris passera dans le **village le mercredi 19 juillet 2023 à 9h15.**

### **COMMISSION CULTURE:**

L'assemblage de l'écho du village n° 122 aura lieu **le mercredi 26 juillet 2023 à 20h30** en mairie.

### **COMPAGNIE CIRTA :**

Nous vous informons que la compagnie CIRTA organisera **le vendredi 14 juillet 2023 à 20h30** à la grange de la Catherinette une présentation de travaux autour de la création (TIG).

### **A LA BIBLIOTHEQUE :**

La bibliothèque sera ouverte les **mardis 4 et 18 juillet 2023** de 17h15 à 19h00 ainsi que le **samedi 01 juillet** de 11h00 à 12h00. L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été.

### **COMMISSION N° 7 AUTOUR DE LA CITE:**

Réunion de la commission n° 7 AUTOUR DE LA CITE (forêt - agriculture - vergers - cimetière - environnement) **le mardi 18 juillet 2023 à 20h30** en mairie.

### **NUISANCES SONORES :**

#### **Les aboiements, ça suffit !**

Conformément à l'arrêté préfectoral n°2005-1904-01841 du 19 avril 2005 relatif aux bruits de voisinage, et compte tenu des diverses mises en garde effectuée par les gardes-nature, des sanctions pourront être effectuées par ces derniers notamment pour les aboiements intempestifs de chiens et errance de ces derniers.

### **STOP AUX DEJECTIONS CANINES**

#### **Rappel pour les propriétaires d'animaux :**

Il est impératif de ramasser les déjections de nos amis les animaux dans les rues du village et les espaces publics du village, cela est très désagréable et dangereux pour les piétons et inacceptable en terme d'hygiène publique, notamment pour les employés communaux lors de des travaux de tonte. Le service des gardes nature assurera des veilles.

### **POUR LE BIEN ETRE DE TOUS :**

Avec les beaux jours, il est rappelé les horaires pour tondre les pelouses et utiliser les engins à moteur thermique et électrique :

\* Semaine : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h00.

\* Samedi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00.

\* Dimanche : 10h00 - 12h00.

## **TRAVAUX D'ETE :**

5 jeunes travailleront au service technique durant les vacances :

Méloé BOULEY, du 26 au 30 juin 2023

Ugo LIPPI, du 3 au 7 juillet 2023

Ninon LARDIER, du 17 au 21 juillet 2023

Anna PETITJEAN, du 24 au 28 juillet 2023

Emilie PAYET, du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 2023

## **LE PANIER DE LAURETTE :**

Voilà, une page se tourne et un nouveau chapitre va s'ouvrir pour l'épicerie du village. Après quatre années à votre service, je laisse le magasin dans les mains expertes de Thierry, gérant de l'épicerie des Coucous d'Abbévillers. Vous trouverez tout ce dont vous aurez besoin et je compte sur vous pour lui souhaiter la bienvenue et surtout oser franchir la porte.

Une épicerie n'est pas juste un lieu de passage au milieu d'un village, c'est un endroit de rencontre, d'échange et de convivialité, certes un peu plus chère que les grands magasins mais vous êtes accueillis par un bonjour, un sourire ou par votre prénom...

J'ai rencontré de belles personnes, j'ai vu naître et grandir les enfants et j'ai vu partir certains d'entre nous. Le bonjour « ma belle » de Claude, la correction des fautes par Pierre, la marche rapide de Marguerite, les rêves de plongée de Maël ainsi que Lucie, Daniel et Alain sont des précieux souvenirs.

Merci aux associations, aux nombreux bénévoles qui se dévouent pour faire vivre le village. Merci à mes plus fidèles clientes et clients, Juliette, Elizabeth, Martine, Bahia, Gilbert, Jérôme, Maïté et Ella et bien d'autres encore. Merci à Monsieur le Maire, ainsi que les adjoints qui sont attachés à ce commerce et le dernier merci pour toi Patrice le tout premier sourire de Vandoncourt.

Bon vent à tous. *Laurette*

## **LE MARCHÉ DES DAMAS :**

Thierry a baptisé l'épicerie « le Marché des Damas », l'ouverture est prévue pour le 15 juillet.

Merci de lui réserver votre meilleur accueil et de lui témoigner votre confiance.

## **LES JARDINS DU PONT SARRAZIN :**

A partir du **mercredi 28 juin**, notre maraîcher Julien DE POLI étend ses horaires d'ouverture, il vous accueillera pour la vente en direct de son exploitation, **tous les mercredis et samedis de 9 h 00 à 12 h 00**. Les légumes d'été sont là : tomates, poivrons, aubergines, concombres... A consommer sans modération...

Julien tient à remercier les nombreuses personnes qui lui témoignent leur confiance, il vous en est très reconnaissant.

## **PLAN CANICULE :**

Pendant les fortes chaleurs, protégez - vous.

Rester au frais (chez vous ou dans un lieu rafraîchi).

Buvez de l'eau très régulièrement.

Mouillez-vous le corps.

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit.

Privilégiez les activités douces et sans effort.

Mangez frais, équilibré et en quantité suffisante.

Evitez l'alcool.

Prenez des nouvelles de vos proches et des plus fragiles.

En cas de malaise, appelez le 15 et pour l'activation du numéro vert Canicule info service, faite le 0800 06 66 66.

## **LA VIE ASSOCIATIVE**

### **AU CLUB DE MARCHE :**

**Vendredi 14 juillet**, randonnée à la journée : gorges de Poëtta/Raisse à Môtiers (Suisse), prévoir carte d'identité et pique-nique.

RDV à 08 h 00 devant la grange de la Catherinette.

## **VANDONCOURT NATURE ET TOURISME :**

L'Assemblée Générale de l'association Vandoncourt Nature et Tourisme aura lieu **le jeudi 06 juillet 2023 à 18h30, à la salle des fêtes.**

**Si vous êtes intéressé-e par le développement et la promotion touristique de notre village, ou si vous souhaitez tout simplement apporter des idées nouvelles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.**

Pour toutes informations :

LIPPI Stéphane : 06 99 84 06 62 ou par mail : [vandoncourt.tourisme@gmail.com](mailto:vandoncourt.tourisme@gmail.com)

## **A l' U.S.V (Union des Sociétés de Vandoncourt) :**

Le conseil d'administration de l'Union des Sociétés de VANDONCOURT remercie tous les bénévoles et toutes les forces vives du village qui ont participé et contribué à la réussite de sa 6ème édition du Trail du Pont Sarrazin, un véritable succès. Le comité souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances et rendez-vous en pleine forme dès septembre pour préparer la 21ème édition de la balade gourmande qui aura lieu **le dimanche 8 octobre 2023**. Les modalités d'inscription à l'organisation de cette belle manifestation seront précisées dans l'info Damas de septembre 2023.

## **AU CLUB VACANCES :**

**Vendredi 28 juillet à partir de 19h00 :**

Organisation de la traditionnelle fête de fin de centre avec spectacle des enfants, feux d'artifice et animation musicale ; les inscriptions sont ouvertes, voir feuille d'inscription en annexe.

Date limite de réservation avant le vendredi 21/07

Pour toute information :

@mail : clubvacancesvandon@gmail.com

Laurence BOULEY : 07 89 60 02 99

Et toujours notre groupe Facebook

## **AU CENTRE D'ÉTÉ :**

En collaboration avec les Francas du Doubs, le centre d'été ouvrira ses portes du lundi 10 au vendredi 28 juillet à COLO.

Comme chaque année, la fête de fin de club organisée par le club vacances clôturera le centre. Voir feuille d'inscription en annexe.

## **A LA DAMASSINE :**

### **PROGRAMME ENFANTS 2023 :**

Mardi 11 juillet : Atelier enfants confiture, 14 h 00 ou 16 h 00 (\*)

Mercredi 12 juillet : Atelier plantes aromatiques, à partir de 6 ans (\*)

Mardi 18 juillet : A vol d'oiseaux, atelier construction d'un nichoir (\*)

Mercredi 19 juillet : Les petites bêtes du jardin (\*)

Vendredi 21 juillet : Eveille tes sens, les fruits et légumes du jardin (\*)

Mardi 25 juillet : Les bases du bivouac dans la nature (\*)

Mercredi 26 juillet : Monde merveilleux des abeilles (\*)

Vendredi 28 juillet : Méditer, se ressourcer avec la nature (\*)

(\*) Inscription obligatoire à l'office de tourisme au 03 81 94 45 60

## **EXPOSITION :**

Du 3 juin au 3 septembre : « **Air, l'expo qui inspire** » Tout public, à partir de 6 ans

## **EXPOSITION/BAR/BOUTIQUE :**

Entrée libre et gratuite les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés de 14h00 à 18h00 et tous les jours durant les vacances scolaires sauf les lundis. Entrée libre et gratuite.



# FÊTE DU CLUB VACANCES

Le Vendredi 28 juillet 2023

A partir de 19h00

**SPECTACLE PRÉPARÉ PAR LES ENFANTS**  
**REPAS + BUVETTE**  
**FEUX d'ARTIFICE et ANIMATION MUSICALE**

## Menu Adulte à 15 €

Apéritif avec ou sans alcool

1 Côtelette & frites

ou

2 chippolatas & frites

ou

2 merguez & frites

Fromage & salade

Dessert

Café

## Menu enfant (-> 12 ans) à 8 €

1 chippolata & frites

ou

1 merguez & frites

Fromage & salade

Dessert

**Venez nombreux, en famille et avec vos amis**

Pour nous permettre une bonne organisation, merci de nous retourner le coupon-réponse ci - dessous et votre règlement impérativement avant le **21 juillet 2023**

Laurence BOULEY

28, rue de l'Etang - VANDONCOURT

Tel. 07 89 60 02 99

Fredérique PAYET

19 bis rue des damas - VANDONCOURT

Tel. 06 83 17 42 01

## FÊTE DU CLUB VACANCES

### Coupon-réponse

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nombre de repas ADULTE : \_\_\_\_\_

Nombre de repas ENFANT : \_\_\_\_\_

Côtelette : \_\_\_\_\_

Chippolata : \_\_\_\_\_

Chippolatas : \_\_\_\_\_

Merguez : \_\_\_\_\_









































Merguez : \_\_\_\_\_

Total à régler :

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de "Club Vacances de Vandoncourt"

# PRINCIPALES RESTRICTIONS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES EN CAS DE SITUATION DE SÉCHERESSE

Ces mesures ne sont pas applicables dès lors qu'il y a utilisation d'eaux de pluie récupérées. Dans ce cas les horaires sont à respecter

	Arrosage					Nettoyage			Remplissage Vidange	
	 Jardins potagers y compris partagés	 Pelouses, massifs, fleurs, plantations en pots	 Espaces verts, arbres et arbustes	 Terrains de sport enherbés voir 5	 Terrains de golf voir 6	 Toitures, façades, terrasses	 Stations de lavage	 Voiries	 Piscines privées de plus de 1m <sup>3</sup>	 Piscines ouvertes au public
1 Alerte	 sauf de 20h à 8h	 sauf de 20h à 8h et pour les plantes en contenant si un système de goutte à goutte est utilisé	 sauf plantation arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans de 20h à 8h	 sauf de 20h à 8h	 sauf de 20h à 8h	 sauf avec matériel à haute pression et autolaveuse	 sauf pour des pistes équipées de haute pression ou système avec au moins 70% d'eau recyclée ou portique programmé ECO sur ouverture partielle	 sauf avec matériel à haute pression ou balayeuse automatique	 sauf remise à niveau nocturne et 1er remplissage si chantier débuté avant les 1ères restrictions	 Pas de restrictions particulières
2 Alerte renforcée	 sauf de 20h à 8h	 sauf pour les plantes en contenant si un système de goutte à goutte est utilisé	 sauf plantation arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans de 20h à 8h	 sauf terrains à enjeu national ou international dont l'arrosage sera minimal. L'eau de pluie sera privilégiée.	 sauf de 20h à 8h pour les greens et départs.	 voir 4 sauf travaux programmés avant passage en alerte renforcée et avec une entreprise de nettoyage professionnel	 sauf pour des pistes équipées de haute pression ou système avec au moins 70% d'eau recyclée 5 ou portique programmé ECO sur ouverture partielle	 voir 4 sauf impératif sanitaire ou sécuritaire et usage de balayeuse automatique	 sauf remise à niveau nocturne et 1er remplissage si chantier débuté avant les 1ères restrictions	 sauf impératif sanitaire après avis de l'ARS
3 Crise	 sans exception	 sans exception	 sans exception	 sauf terrains à enjeu national ou international dont l'arrosage sera minimal. L'eau de pluie sera privilégiée.	 pour les greens avec limitation 350 m <sup>3</sup> par semaine par tranche de neuf trous	 voir 4 sauf travaux programmés avant passage en alerte renforcée et avec une entreprise de nettoyage professionnel	 sans exception	 voir 4 sauf impératif sanitaire ou sécuritaire et usage de balayeuse automatique	 sans exception	 sauf impératif sanitaire après avis de l'ARS



Les prélèvements réduisent les débits et concentrent les rejets polluants dans les rivières et les nappes.

Le plan d'économie d'eau est selon les niveaux d'alerte pour les activités commerciales, industrielles et artisanales.

L'irrigation des cultures est également soumise à restriction (se référer à l'arrêté de restriction en rigueur).



Les restrictions et interdictions mentionnées sont valables quelle que soit la ressource sollicitée (nappes / rivières / lacs / pompage). Les dérogations doivent être sollicitées et justifiées par courriel (voir ci-dessous) auprès de la DDT et présentées en cas de contrôle. Des relevés de compteur peuvent être demandés.

Pour les plans d'eau sont interdits les remplissages et les vidanges sauf pour les usages commerciaux sous autorisation du service police de l'eau.

Les fontaines sont fermées à tous niveaux quand cela est techniquement possible.



En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une **sanction pouvant aller jusqu'à 1500€**. Pour toute situation non illustrée dans ce document, veuillez prendre contact avec le service police de l'eau de la DDT ([ddt-guichet-eau@doubs.gouv.fr](mailto:ddt-guichet-eau@doubs.gouv.fr)) ou vous référer à l'arrêté de restriction en vigueur (à retrouver dans votre mairie).

- 1. Alerte (niveau 1)** Elle est déclenchée lorsque la coexistence de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique ne sont plus assurés dans de bonnes conditions.
- 2. Alerte renforcée (niveau 2)** Elle correspond à une aggravation de la situation hydrologique par rapport au niveau de l'alerte, sans toutefois que les milieux aquatiques et les usages de l'eau ne soient encore trop durement atteints.
- 3. Crise (niveau 3)** Elle commence lorsque les milieux et les usages de l'eau sont très durement affectés par la situation hydrologique. Cette situation doit conduire à la limitation des usages de l'eau aux usages prioritaires (notamment l'eau potable, l'eau pour le bétail). Tous les autres usages ont vocation à être interdits.
- 4. Affichette** Délivrée par la DDT (25), cette attestation fait mention des jours et horaires de consommation d'eau.
- 5. Terrains de sport** Voir restrictions dans l'arrêté cadre
- 6. Golf** Restrictions plus strictes dans l'arrêté cadre et voir l'accord cadre golf et environnement 2019-2024.